

Commémoration 23 mai : Saint-Nazaire célèbre la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition

La France a été le premier pays à reconnaître l'esclavage comme crime contre l'humanité et à l'inscrire dans sa loi. La date du 23 mai a été choisie pour commémorer la journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage.

La Ville de Saint-Nazaire tient à célébrer cette date avec une cérémonie officielle, afin de rendre hommage à toutes les victimes de l'esclavage dans le monde, hier et aujourd'hui :

**le Jeudi 23 mai 2024 à 11h
devant le monument de l'abolition de l'esclavage,
avenue de Saint-Hubert (à proximité de la Halle Sud)**

Présidée par David Samzun, maire de Saint-Nazaire, la cérémonie se déroulera comme suit :

o arrivée des Autorités et ouverture musicale par le groupe KI Kana conduit par l'artiste Mamadou Sall ;

o lecture du poème "Mon frère blanc" de Léopold Sedar Senghor, par des élèves de CE1 CE2 de l'école Jean-Jaurès;

o lecture du message des Associations par Françoise Cabon, au nom des comités nazairiens (Mouvement de la Paix, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié des Peuples (MRAP), Libre Pensée, Ligue des Droits de l'Homme) ;

o lecture d'un extrait du discours de Martin Luther King "I have a dream", suivi du poème "Liberté" de Paul Eluard, par des élèves de CM2 de l'école Jean-Jaurès ;

o allocution de David Samzun, maire de Saint-Nazaire ;

o dépôt de gerbes, minute de silence et salut des autorités avant leur départ.

1 heure, une oeuvre jeudi 23 mai Présentation du monument À l'abolition de l'esclavageÀ l'occasion de cette Journée de commémoration et d'hommage, une présentation du monument de Jean-Claude Mayo « À l'abolition de l'esclavage » est proposée par la mission des Patrimoines de la Ville de Saint-Nazaire. Durée 1h. Renseignements et réservations par téléphone au : 06 31 04 82 95.

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération

SAINT-NAZAIRE AGGLOMÉRATION COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Service presse

presse@saintnazaire.fr